

Pour de plus amples détails, on peut consulter avec intérêt les deux catalogues, je dirai presque les deux monographies dues, l'une, pour l'Algérie, à M. Teston, la deuxième, pour nos autres colonies, à M. Aubry Lecomte. Ces deux commissaires du Gouvernement ont du reste vu leurs efforts récompensés par une médaille d'honneur accordée aux collections : 1° de notre province d'Algérie; 2° des autres colonies françaises.

Cette dernière collection, par son ensemble remarquable de farines diverses et pâtes, a mérité du Jury de notre section le vote de deux médailles de progrès, trois de mérite, deux mentions honorables, soit, sur treize colonies, sept récompenses; nous pouvons ajouter que ce vote a été ratifié dans son entier par l'assemblée générale du groupe.

L'Algérie, pour ce qui nous concerne, comprend 28 exposants; le Jury de notre section a voté :

- 1 Médaille de progrès. (M. LAVIE, qui est une maison d'une importance exceptionnelle.)
- 8 Médailles de mérite.
- 4 Mentions honorables.

Ensemble 13 récompenses.

D'autres méritaient aussi à nos yeux une mention, et leur exposition de divers produits, également du domaine du iv^e groupe, a permis à celui-ci, par son vote, de porter à 18 le chiffre ci-dessus.

L'Angleterre ne nous a présenté qu'un exposant, c'est un fabricant d'amidon; mais il faut mentionner en passant la curieuse exposition des Indes anglaises.

La Russie a 13 exposants : farines de froment, de seigle, de sarrasin. L'ensemble des fabrications est ordinaire, plusieurs sont défectueuses.

Les États-Unis d'Amérique n'ont que 11 exposants : farines et amidons, riz.

Le Brésil attire l'attention par ses farines de manioc, de sagou et d'arrow-root; 23 exposants.

Suède, 5 exposants.

Danemark, 1 exposant.

Hollande, 2 exposants; 1 de Java, colonie hollandaise.

Belgique, 1 exposant.

Grèce, 1 exposant.

Roumanie, 3 exposants.

Italie, 36 exposants : riz et farines; les collections de riz méritent une mention particulière.

Portugal, 30 exposants.